



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 25 octobre 2011 — N° 53

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 46.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Houda-Pepin (La Pinière) fait une déclaration afin de saluer la volonté des peuples tunisien et libyen de s'inspirer du modèle démocratique et d'exercer une vigilance face à la montée des islamismes.

M. Kotto (Bourget) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire du Chœur Laurentien.

M. MacMillan (Papineau) fait une déclaration concernant la Journée maritime québécoise.

M. Boucher (Johnson) fait une déclaration concernant M. Jacques Poisson, récipiendaire du Prix d'excellence du Mouvement estrien pour le français, le 25 septembre dernier.

M. Bonnardel (Shefford) fait une déclaration concernant le décès de M. Yves Steinmetz.

25 octobre 2011

M. Aussant (Nicolet-Yamaska) fait une déclaration concernant les 25 ans du Musée des religions du monde de Nicolet.

M. Gendron (Abitibi-Ouest) fait une déclaration concernant la MRC d'Abitibi qui a remporté le prix national Leadership municipal lors de la Soirée hommage de la FQM.

Mme Vallée (Gatineau) fait une déclaration afin de souligner la contribution de l'honorable juge Edwin Cameron dans la défense des droits et libertés de la personne.

Mme Richard (Duplessis) fait une déclaration concernant la Journée maritime québécoise.

M. Bernier (Montmorency) fait une déclaration concernant la Journée mondiale contre la poliomyélite.

À 13 h 58, M. Ouimet, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 11.

25 octobre 2011

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Fournier, ministre de la Justice et ministre responsable de l'application des lois professionnelles, dépose :

Le rapport annuel de l'Office des professions du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2011.

(Dépôt n° 709-20111025)

M. Bachand, ministre des Finances, dépose :

Les comptes publics du gouvernement du Québec, volume I, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2011;

(Dépôt n° 710-20111025)

Les comptes publics du gouvernement du Québec, volume II, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2011.

(Dépôt n° 711-20111025)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 25 mai 2011 par Mme Roy (Lotbinière), concernant la directive sur les activités d'apprentissage religieux dans les centres de la petite enfance et les garderies subventionnées;

(Dépôt n° 712-20111025)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 3 juin 2011 M. Auclair (Vimont), concernant les plaques d'immatriculation;

(Dépôt n° 713-20111025)

25 octobre 2011

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 8 juin 2011 par M. Aussant (Nicolet-Yamaska), concernant l'autoroute 55;

(Dépôt n° 714-20111025)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 22 septembre 2011 par M. Pelletier (Saint-Hyacinthe), concernant le dépistage des maladies génétiques chez les nouveaux-nés;

(Dépôt n° 715-20111025)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 22 septembre 2011 par M. Marsan (Robert-Baldwin), concernant l'hypersensibilité environnementale.

(Dépôt n° 716-20111025)

M. le président dépose :

La copie du préavis de la motion proposée par Mme Hivon (Joliette) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 26 octobre 2011, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 717-20111025)

Dépôts de rapports de commissions

M. Ouellette (Chomedey), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 15 septembre 2011, a procédé à l'examen des orientations, activités et gestion de la Régie des installations olympiques; puis les 16 mars et 15 septembre 2011 a siégé en séance de travail relativement à ce mandat.

(Dépôt n° 718-20111025)

M. Drainville (Marie-Victorin), à titre de président, dépose :

25 octobre 2011

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 29 septembre et les 4 et 20 octobre 2011, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 9, Loi resserrant l'encadrement des vérifications en matière de permis et apportant d'autres modifications à la Loi sur la sécurité privée. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 719-20111025)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Turcotte (Saint-Jean) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 477 citoyens et citoyennes de Saint-Jean-sur-Richelieu et de la région, concernant l'urbanisation du boulevard Saint-Luc à Saint-Jean-sur-Richelieu.

(Dépôt n° 720-20111025)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Simard (Richelieu) dépose :

Un document intitulé « Regroupement des retraité(e)s de la métallurgie des Aciers Atlas – Chronologie – le 5 octobre 2011 ».

(Dépôt n° 721-20111025)

À la demande de M. le président, M. Bonnardel (Shefford) retire certains propos non parlementaires.

À la demande de M. le président, M. Girard (Gouin) retire certains propos non parlementaires.

25 octobre 2011

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Thériault, ministre du Travail, conjointement avec M. Dufour (René-Lévesque), M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Curzi (Borduas), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), Mme Lapointe (Crémazie), M. Charette (Deux-Montagnes), M. Gauvreau (Groulx), M. Caire (La Peltrie), M. Khadir (Mercier), M. Aussant (Nicolet-Yamaska) et Mme Beaudoin (Rosemont), propose :

QUE l'Assemblée nationale condamne sévèrement les arrêts de travaux forcés, le vandalisme et l'intimidation sur les chantiers de construction au Québec et qu'elle réitère le droit de tous les travailleurs et les entrepreneurs de pouvoir œuvrer en toute liberté et en toute sécurité sur les chantiers du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 51 en annexe)

Pour: **108** Contre: **0** Abstention: **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Maltais (Taschereau), conjointement avec M. Hamad, ministre responsable de la Capitale-Nationale, M. Deltell (Chauveau) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne la victoire des Capitales de Québec, champions de la Ligue Can-Am pour la troisième année consécutive.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

25 octobre 2011

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Bonnardel (Shefford), conjointement avec M. Drainville (Marie-Victorin), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Charette (Deux-Montagnes), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant le projet hydroélectrique de la Romaine; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Lapointe (Crémazie), conjointement avec M. Turcotte (Saint-Jean), M. Curzi (Borduas), M. Khadir (Mercier), M. Aussant (Nicolet-Yamaska) et Mme Beaudoin (Rosemont), présente une motion concernant la pauvreté au Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Lapointe (Crémazie) dépose :

Un document intitulé « Oui, il faut débattre de la pauvreté au Québec – Lisette Lapointe, députée de Crémazie – Collectif pour un Québec sans pauvreté ».
(Dépôt n° 722-20111025)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Fournier, ministre de la Justice, conjointement avec Mme Hivon (Joliette), Mme Roy (Lotbinière), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), Mme Lapointe (Crémazie), M. Charette (Deux-Montagnes), M. Caire (La Peltrie), M. Khadir (Mercier), M. Aussant (Nicolet-Yamaska) et Mme Beaudoin (Rosemont), propose :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse la contribution exceptionnelle de l'Honorable Edwin Cameron, la défense des droits et libertés des personnes, et plus particulièrement à la défense des droits et libertés des personnes séropositives;

QU'en cette occasion, l'Assemblée nationale réitère son appui aux personnes et aux organisations qui, par leur réalisations, contribuent significativement à faire échec à l'homophobie;

25 octobre 2011

QUE l'Assemblée nationale félicite l'Honorable Edwin Cameron pour avoir reçu le 24 octobre à Montréal, le Grand prix du Conseil québécois des gais et des lesbiennes pour l'ensemble de son œuvre en matière de défense des droits humains, dans le cadre de la 8^e édition du Gala Arc-en-Ciel, devant près de 300 convives;

QU'ainsi, l'Assemblée nationale reconnaisse que tout comportement ou toute attitude homophobe est un acte portant atteinte aux droits et libertés de l'individu et que de ce fait, il importe de continuer à informer, à éduquer et à sensibiliser la population, en vue de vivre dans un Québec entièrement ouvert à la diversité sexuelle.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des relations avec les citoyens, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 24, Loi visant principalement à lutter contre le surendettement des consommateurs et à moderniser les règles relatives au crédit à la consommation;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 30, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 14, Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable.

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

25 octobre 2011

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 23, Loi modifiant divers régimes de retraite du secteur public; puis afin de procéder à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 7, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le secteur financier;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 33, Loi éliminant le placement syndical et visant l'amélioration du fonctionnement de l'industrie de la construction.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Ouimet, deuxième vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 26 octobre 2011, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de Mme Hivon (Joliette).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement que la juge Charbonneau bénéficie de tous les pouvoirs prévus à la *Loi sur les commissions d'enquête*, notamment celui de contraindre des témoins et de produire des documents et, qu'en conséquence, le décret numéro 1029-2011 soit modifié pour s'assurer de l'application pleine et entière de la *Loi sur les commissions d'enquête*.

25 octobre 2011

AFFAIRES DU JOUR

Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui, les 21 et 28 mai 2010, dans le cadre d'un mandat d'initiative, a procédé à l'examen du phénomène du décrochage scolaire en se concentrant sur la valorisation de l'éducation et sur les actions mises en œuvre dans les différentes régions du Québec; puis, les 9 avril, 27 octobre, 17 et 24 novembre 2009, les 25 mars, 13, 21, 28 mai, 10 juin et 11 novembre 2010 et les 15 mars et 27 mai 2011, la commission s'est réunie en séances de travail relativement à ce mandat. Ce rapport, déposé le 20 octobre 2011, contient 11 recommandations.

M. Ouimet, deuxième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la tenue de ce débat restreint : 8 minutes 24 secondes sont allouées aux députés du deuxième groupe d'opposition; 10 minutes sont allouées aux députés indépendants; le reste du temps sera partagé également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par les députés du deuxième groupe d'opposition sera redistribué également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Le temps non utilisé par le groupe parlementaire formant le gouvernement ira au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et vice-versa. Les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Gaudreault (Jonquière) dépose :

Un document intitulé « Les déterminants de la persévérance – Cadre de référence pour la prévention de l'abandon scolaire – Conseil régional de la prévention de l'abandon scolaire Saguenay–Lac-Saint-Jean (CRÉPAS) ».

(Dépôt n° 723-20111025)

25 octobre 2011

Le débat prend fin et, conformément à l'article 95 du Règlement, n'entraîne aucune décision de l'Assemblée.

M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 26 octobre 2011, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 17 h 27, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 26 octobre 2011, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON

25 octobre 2011

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Thériault, ministre du Travail, conjointement avec M. Dufour (René-Lévesque), M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Curzi (Borduas), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), Mme Lapointe (Crémazie), M. Charette (Deux-Montagnes), M. Gauvreau (Groulx), M. Caire (La Peltrie), M. Khadir (Mercier), M. Aussant (Nicolet-Yamaska) et Mme Beaudoin (Rosemont) :

(Vote n° 51)

POUR - 108

Arcand	Curzi	Leclair	Pinard
Auclair	D'Amour	L'Écuyer	Ratthé
Aussant	Deltell	Léger	Rebello
Bachand	Diamond	Lehouillier	Reid
(Arthabaska)	Doyer	Lemay	Richard
Bachand	Drainville	Lessard	(Marguerite-D'Youville)
(Outremont)	Drolet	MacMillan	Richard
Beauchamp	Dubourg	Malavoy	(Duplessis)
Beaudoin	Dufour	Maltais	Robert
(Rosemont)	Dutil	Mamelonet	Rotiroti
Bédard	Ferland	Marceau	Roy
Bergman	Fournier	Marcoux	Simard
Bernard	Gaudreault	Marois	(Richelieu)
Bernier	(Hull)	Marsan	Simard
Billette	Gaudreault	Matte	(Dubuc)
Blais	(Jonquière)	McKay	Simard
Bonnardel	Gautrin	Ménard	(Kamouraska-Témiscouata)
Boucher	Gauvreau	Moreau	Sklavounos
Boulet	Gignac	Morin	St-Amand
Caire	Girard	Ouellet	St-Arnaud
Champagne	Gonthier	Ouellette	St-Pierre
Charbonneau	Grondin	Pagé	Thériault
Charest	Hamad	Paquet	Tremblay
Charette	Hivon	Paradis	Trottier
Charlebois	Huot	Pelletier	Turcotte
Chevarie	James	(Saint-Hyacinthe)	Vallée
Cloutier	Kelley	Pelletier	Vallières
Corbeil	Khadir	(Rimouski)	Vien
Courchesne	Kotto	Picard	Weil
Cousineau	Lapointe	Pigeon	Whissell